

**Critères académiques spécifiques applicables  
pour les étudiants HUE désirant être admis en master  
à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation  
de l'Université de Mons  
Année académique 2019-2020**

L'**accès aux masters** organisés par la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Mons est exclusivement réservé aux étudiants pouvant attester d'une **maîtrise suffisante de la langue française**.

**Si le candidat n'est pas titulaire d'un diplôme étranger sanctionnant un cycle d'études supérieures suivies dans un établissement dont la langue d'enseignement est le français**, le dossier devra impérativement comprendre une attestation ou une copie certifiée conforme de l'attestation délivrée par un organisme officiel et certifiant que le niveau de français du candidat est au **minimum le niveau C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues** (CECRL).

Les **tests suivants** sont **acceptés et considérés comme équivalents** :

- Test de connaissance du français (TCF) : <http://www.ciep.fr/tcf>
- Test d'évaluation de français (TEF) : <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tests/>
- Diplôme approfondi de langue française (DALF C1 ou C2) : <http://www.ciep.fr/dalf>

Le candidat devra fournir ses résultats pour les parties suivantes : compréhension orale, compréhension écrite, production orale et production écrite.

Le dossier reprendra l'attestation confirmant le niveau minimum requis ou la preuve que le candidat est inscrit à l'un de ces tests. Dans ce dernier cas, le test devra être présenté impérativement avant le 31/07/2019. L'étudiant devra envoyer une copie certifiée conforme de ses résultats dès réception de ceux-ci.

En cas d'inscription à un test organisé après le dépôt du dossier, la demande sera traitée mais aucune attestation nécessaire à la délivrance du visa ne sera envoyée tant que l'attestation de réussite ne sera pas reçue par l'UMONS.

Les dossiers qui ne reprennent pas un des documents requis seront refusés.